



Communiqué de presse

21/08/2025

Le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, durement touché par les incendies

A cheval sur les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, le territoire du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes est situé dans une zone historiquement sensible au risque incendie. Mais l'été 2025 marquera les esprits et le territoire pour longtemps : le grand incendie de Ribaute a parcouru 17 000 hectares et brûlé 11 133 hectares. Ce violent incendie a causé d'immenses dégâts dans la partie nord-est du Parc.

Depuis plusieurs années le Parc alerte sur cette situation et agit. Pour cela le Parc s'implique pleinement, à la fois dans l'urgence – aux côtés des habitants et acteurs du territoire – et dans la durée, en poursuivant ses actions de prévention, de planification et d'innovation, en lien étroit avec les acteurs du terrain.



Incendie Ribaute_vue depuis Quintillan©PNRCF

Une priorité collective

*« La catastrophe que nous venons de subir confirme **l'urgence d'agir**. Le risque incendie n'est plus une menace lointaine mais un enjeu quotidien. En tant que Parc naturel régional, notre rôle est de structurer, accompagner et innover. Il ne s'agit pas seulement de réagir mais d'anticiper. La prévention incendie ne fonctionne que si elle est collective et inscrite dans la durée. »*

— Hervé Baro, Président du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes



Par sa position de trait d'union entre acteurs locaux, monde scientifique, pouvoirs publics et habitants, le Parc entend **poursuivre et amplifier** ses actions et ses efforts. Protéger le territoire contre les incendies, c'est aussi **préserver les paysages, la biodiversité, l'économie et les modes de vie** qui font la richesse des Corbières et du Fenouillèdes.

Le Parc en action : planification, prévention et innovation

Conscient que le feu ne connaît pas de frontières administratives, le Parc joue un rôle **d'animateur territorial**, capable de fédérer les communes, les habitants, les agriculteurs, les forestiers, les services de secours et les institutions publiques autour d'un objectif commun : **réduire la vulnérabilité du territoire face au risque incendie**.

Il a engagé plusieurs actions concrètes qu'il entend poursuivre :

➤ [Sudoe USE4FOREST : une ambition européenne, un démonstrateur local en Corbières](#)

Le Parc travaille en relation étroite avec le Conseil Départemental et la Chambre d'Agriculture de l'Aude dans le cadre du projet européen Sudoe USE4FOREST. Objectif : **mettre en œuvre des pratiques innovantes autour du pastoralisme pour réduire la propagation des incendies** (transhumance hivernale, maintien de la vigne, revalorisation des produits de coupe, ouverture des milieux, etc.) et renforcer la résilience du territoire.

➤ [Médiateurs incendies : au plus près des habitants](#)

Présents sur le terrain, les médiateurs incendies du Parc mènent des **actions de sensibilisation directement auprès des riverains et des visiteurs** : rappel de la réglementation, diffusion des bons réflexes en période de risque élevé. Au cours du mois de juillet, **1615 personnes** ont été sensibilisées, dont seulement 9% étaient au fait de la réglementation et des bons comportements à tenir en milieu naturel vis-à-vis du risque incendie.

➤ [Plans de protection des forêts contre les incendies \(PAFI\)](#)

Le Parc accompagne les collectivités dans la création et l'actualisation de ces **plans stratégiques**, qui :

- **priorisent les zones d'intervention,**
- **structurent les réseaux de défense,**
- **anticipent les mesures de prévention à l'échelle intercommunale.**

En 2026, cela concernera 71 communes (26 dans l'Aude, 45 dans les Pyrénées-Orientales) ce qui représente au total 125 674 ha.

Le Parc va poursuivre cette action, en particulier dans le secteur touché par l'incendie.

➤ [Ouverture des milieux : une gestion durable des milieux à l'échelle locale](#)

À travers son rôle de coordination, le Parc rassemble les acteurs (pastoralisme, viticulture, chasse, association environnementales, institutions) pour partager les initiatives locales visant à entretenir les



milieux ouverts, **limiter l'embroussaillage et donc réduire la charge combustible**. Avec des actions concrètes de débroussaillage mécanique ou avec des troupeaux comme à Talairan ou Villerouge-Termenès, par exemple.

« L'ouverture des milieux désigne l'ensemble des actions visant à maintenir ou restaurer des espaces naturels dégagés (prairies, landes, pelouses, etc.), en limitant la progression des arbustes et des arbres (embroussaillage). Ces milieux ouverts sont essentiels pour préserver la biodiversité, les paysages et réduire les risques d'incendie en limitant l'accumulation de végétation sèche, qui constitue un « combustible » en cas de feu. En perpétuant des pratiques ancestrales telles que le pastoralisme ou le fauchage, on participe activement au maintien de ces milieux ouverts. »

— Aurore Lledo, Chargée de mission Natura 2000 au sein du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

Après l'incendie de Ribaute : agir collectivement dès maintenant

Le grand incendie de Ribaute a causé d'importants **dégâts aux milieux naturels et aux paysages, aux cultures et habitations**, touchant des zones de biodiversité remarquables.

Dès à présent, le Parc :

- **dresse un état des lieux des dommages écologiques et naturels**, avec les associations locales
- **accompagne les habitants et acteurs économiques sinistrés**, en lien avec les collectivités locales, les chambres consulaires
- participe, aux côtés des institutions compétentes (Départements, Régions, services de l'État), au **renforcement des mesures clés** : débroussaillage et évacuation des bois brûlés, maintien des espaces agricoles ouverts, prévention et sensibilisation, soutien au pastoralisme et à la viticulture, innovation technique.

Cette crise rappelle qu'anticiper et se préparer collectivement reste la meilleure protection. Et après l'urgence, il nous faut construire la résilience du territoire demain, en faisant du Parc Corbières-Fenouillèdes **un laboratoire de la résilience territoriale face au changement climatique**.

Cette action de longue haleine doit se structurer autour des principales institutions, comme le Département, acteur essentiel de l'aménagement rural, le Région, les intercommunalités et les communes c'est-à-dire les collectivités qui composent le Parc Corbières-Fenouillèdes et, bien sûr, les institutions agricoles, dont les Chambres d'agriculture, et tous les acteurs territoriaux. Le Parc entend jouer pleinement son rôle de facilitateur et d'animateur de cette démarche collective

« Ce territoire des Corbières doit renaître et redevenir cet espace de vie que nous souhaitons bâtir avec l'ensemble des citoyennes et citoyens. »

— Hervé Baro, Président du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes



Contacts

- Contact technique

Noémie ANDRE, Chargée de mission Gestion des milieux et risque incendie

07 55 65 28 83

n.andre@corbieres-fenouilledes.fr

- Contact presse

Adeline Antonetti,
Chargée de communication

07 50 54 25 79

a.antonetti@corbieres-fenouilledes.fr

Le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes se tient à la disposition des médias pour **échanger, partager le bilan de situation et présenter les actions engagées**. Nous pouvons également **organiser des visites de terrain** afin d'illustrer concrètement les enjeux et les solutions mises en place.

